

La Fondation contre le Cancer à votre écoute



**Cancerphone**  
**0800 15 801**

Fondation contre le Cancer ®

Tous les jours ouvrables de 9h00 à 13h00,  
le lundi de 09h00 à 19h00

Pour poser toutes vos questions en rapport avec le cancer et vous renseigner sur les différentes possibilités d'aide à la Fondation ou ailleurs, contactez le Cancerphone. Cette permanence téléphonique est gratuite et anonyme.

Vous pouvez également consulter le site internet de la Fondation contre le Cancer [www.cancer.be](http://www.cancer.be).

Pour plus de renseignements concernant les conditions de l'intervention **Pantene "Coupe d'Eclat"**, vous pouvez contacter la Fondation contre le Cancer par téléphone au 02 743 37 36 ou par e-mail à [coupe-d-eclat@cancer.be](mailto:coupe-d-eclat@cancer.be).

Chaussée de Louvain 479  
1030 Bruxelles  
tél. + 32 2 736 99 99  
[commu@cancer.be](mailto:commu@cancer.be)  
[www.cancer.be](http://www.cancer.be)



Fondation  
contre le Cancer  
Fondation d'utilité publique

# Aide financière pour l'achat d'une prothèse capillaire

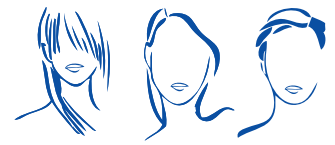
Du 8 mars au 30 juin 2010



Dans le cadre de l'action  
**Pantene "Coupe d'Eclat"**



Fondation  
contre le Cancer  
Fondation d'utilité publique



**Certains traitements contre le cancer provoquent une chute des cheveux. Le regard des autres peut alors devenir une épreuve supplémentaire sur le chemin de la guérison, durant une période où il est pourtant important de garder le cap. Une perruque peut aider à traverser ce moment difficile en changeant le regard des autres et le sien ! Mais cet accessoire n'est malheureusement pas donné...**

Le prix moyen d'achat d'une perruque synthétique est d'environ 500 euros. Malgré l'intervention prévue dans le cadre de l'assurance obligatoire (180 euros), le montant restant à payer constitue un réel obstacle pour certaines personnes.

C'est la raison pour laquelle la Fondation contre le Cancer souhaite venir en aide à ces personnes. En s'associant à l'action Pantene "Coupe d'Eclat", qui a lieu du 8 mars au 30 juin 2010, nous proposons une intervention financière aux personnes n'ayant pas les ressources financières suffisantes pour s'acheter une perruque.

Pratiquement, nous octroyons un montant forfaitaire de 320 euros lors de l'achat d'une prothèse capillaire synthétique. Cette somme permet de combler la différence entre le prix moyen constaté d'une perruque et le montant remboursé par la mutuelité.

Chacun peut ainsi paraître mieux, ce qui aide à se sentir bien !

## **Pantene "Coupe d'Eclat"**

**Si nous pouvons aider certaines personnes à acheter une perruque, c'est grâce à l'action Pantene "Coupe d'Eclat", qui a lieu du 8 mars au 30 juin 2010.**

**En quoi consiste cette action ? C'est très simple. Des personnes acceptent de se faire couper les cheveux chez certains coiffeurs participant à l'action, ou les coupent elles-mêmes, avant de les envoyer à Pantene. Pour chaque chevelure reçue, Pantene alimente un fonds, dont une partie est reversée à la Fondation contre le Cancer. Et plus les cheveux sont longs, plus le don est important ! Ce sont ces dons qui nous permettent de verser une intervention aux personnes qui en ont besoin.**

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site [www.pantene.be](http://www.pantene.be).**

## **En pratique**

Pour bénéficier de notre intervention, vous devez prendre contact avec l'assistant(e) social(e) de votre hôpital. C'est lui ou elle qui transmettra votre demande à la Fondation contre le Cancer. Si nous approuvons cette demande, nous verserons 320 euros sur votre compte en banque avant même que vous achetiez votre perruque. Vous devez ensuite nous faire parvenir une copie de la preuve d'achat de votre prothèse capillaire.

Cette intervention ne peut être reçue qu'une seule fois par demandeur. L'octroi de cette intervention est également soumis à certaines conditions :

- être atteint(e) d'un cancer ;
- ne pas dépasser 1 500 euros nets/mois pour les ménages ayant un seul revenu et 2 500 euros net/mois pour les ménages ayant plusieurs revenus.

## **Un soutien financier, même en dehors de l'action "Coupe d'Eclat"**

Le soutien financier de la Fondation pour l'achat d'une perruque ne se limite pas à la durée de l'action Pantene. Il est en effet toujours possible d'inclure les frais d'achat d'une prothèse capillaire dans une éventuelle demande générale d'aide financière faite auprès de la Fondation contre le Cancer par l'intermédiaire d'un service social. Le montant que vous pouvez alors percevoir pour l'intégralité de vos frais médicaux associés au cancer varie entre 125 et 1000 euros. Vous trouverez plus de détails à ce sujet sur notre site [www.cancer.be](http://www.cancer.be).

## **Plus d'informations ?**

Pour en savoir plus sur l'action Pantene "Coupe d'Eclat", vous pouvez visiter les sites internet [www.cancer.be](http://www.cancer.be) et [www.pantene.be](http://www.pantene.be).

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur cette intervention, nous vous invitons à prendre contact avec la Fondation contre le Cancer par téléphone au 02 743 37 37, ou par e-mail à l'adresse [coupe-d-eclat@cancer.be](mailto:coupe-d-eclat@cancer.be).